



Commission scolaire
des Patriotes

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LE PLAN DE RÉUSSITE DE L'ÉCOLE ET LA CONVENTION DE PARTENARIAT DE LA CSP

2010-2015

ÉCOLE LES JEUNES DÉCOUVREURS

ANNÉE 2016-2017

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par le Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par le Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif, s'il y a lieu ;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés ;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables ;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus ;
- Des suivis aux moyens retenus ;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école Les Jeunes Découvreurs compte 477 élèves répartis en trois groupes au préscolaire et 19 groupes au primaire incluant deux classes TSA (trouble dans le spectre de l'autisme) sous la supervision des titulaires, des orthopédagogues et des spécialistes qui en ont la responsabilité. Notre établissement offre donc une continuité dans la mise en place de regroupements en classe ordinaire et en classe spécialisée.

Notre école est sise dans un quartier résidentiel aisé où la plupart des élèves se rendent à l'école à pied. Selon l'échelle de « défavorisation » du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, la clientèle de l'école se situe au premier rang sur l'échelle de 10. Le niveau socio-économique est donc élevé. Le milieu est composé de familles scolarisées qui disposent, de façon générale, d'un environnement culturel riche et stimulant. De plus, il appert que l'éducation prend une place prédominante au sein des familles. Cela se perçoit par les efforts que les enfants mettent dans leurs études et le haut taux de réussite scolaire de ces derniers. En complément d'information, pour tous les cycles, les résultats globaux de nos élèves pour les trois dernières années sont généralement similaires à ceux des élèves de l'ensemble de la commission scolaire et du secteur de Boucherville.

Avec cette septième convention de gestion et de réussite éducative, nous poursuivons le travail réalisé en 2015-2016. La littérature jeunesse occupe toujours une place de choix dans toutes les classes. Les diverses activités reliées aux livres offrent des occasions privilégiées d'apprentissage et de contacts avec l'univers culturel contribuant ainsi au rôle de « passeur culturel » que nous jugeons important de jouer. Dans ce sens, nous trouvons aussi essentiel de valoriser la curiosité intellectuelle. L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication est également très implantée dans le milieu. Un tableau interactif est utilisé dans chaque classe et exploité afin d'offrir un environnement riche et stimulant. L'achat de nombreuses tablettes électroniques et liseuses a aussi été fait afin de bonifier notre offre aux élèves du préscolaire, du primaire et des classes TSA.

De plus, la poursuite de notre mission commune se fait sous le signe de la prévention et de l'intervention précoce et intensive. Nous nous préoccupons aussi d'adapter les interventions et de mettre en place des pratiques motivantes, signifiantes et innovantes afin de répondre aux besoins des garçons. Nous voulons aussi donner priorité à une application concertée d'un code disciplinaire pour l'ensemble de l'école dans lequel le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation sera intégré.

« Toute personne oeuvrant dans un contexte éducatif doit croire à l'éducabilité de tous les élèves et à la capacité de s'améliorer du système . »

Perrenoud 2002

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : École Les Jeunes Découvreurs
--	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école prend comme orientation d'amener l'élève à réfléchir sur la façon dont il apprend (habiletés métacognitives).	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2016-2017, augmenter de 1 % le résultat moyen de fin d'année des filles et des garçons du 3 ^e cycle pour les compétences résoudre et raisonner en mathématique.
--

INDICATEUR : Le résultat moyen au sommaire de fin d'année des filles et des garçons du 3 ^e cycle en mathématique pour les compétences résoudre et raisonner.	CIBLE FINALE : Pour la compétence résoudre : Filles : passer de 80% à 81% Garçons : passer de 77% à 78% Pour la compétence raisonner, Filles : passer de 79% à 80% Garçons : passer de 77 % à 78%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Statistiques dans LUMIX	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2014-2015 <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseigner explicitement les stratégies à l'aide des personnages en mathématique.	Enseignant(es), orthopédagogues et direction	Toute l'année	Conseiller pédagogique et orthopédagogues Stratégies et référentiels
2. Utiliser le matériel de manipulation systématiquement jusqu'au 3 ^e cycle afin que les concepts enseignés soient bien intégrés.	Enseignant(es), orthopédagogues	Toute l'année	Conseiller pédagogique et orthopédagogues Matériel de manipulation
3. Par degré, utiliser des SAÉ (situation d'apprentissage et d'évaluation) et des SÉ (situation d'évaluation)	Enseignant(es) et	Toute l'année	Conseiller pédagogique

communes.	orthopédagogues		Formation continue Matériel pédagogique
-----------	-----------------	--	--

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
Se référer au rapport annuel 2016-2017.			

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : École Les Jeunes Découvreurs
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école prend comme orientation d'amener l'élève à réfléchir sur la façon dont il apprend (habiletés métacognitives).	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2016-2017, maintenir le nombre d'élèves des 2 ^e et 3 ^e cycles qui se donnent des méthodes de travail efficaces.

INDICATEUR : Le nombre d'élèves qui respectent les méthodes de travail efficace (respect des stratégies enseignées) et dont les résultats se situent aux niveaux A et B du barème.	CIBLE FINALE : 93 %	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Grille d'appréciation structurée et objective complétée par les enseignantes <u>Barème :</u> A : l'élève répond aux exigences de façon assurée B : l'élève répond aux exigences de façon acceptable C : l'élève est en deçà des exigences	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2014-2015 <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 <input checked="" type="checkbox"/>
--	-------------------------------	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseigner explicitement les stratégies de méthodologie de travail (stratégies, grilles de révision et de correction, référentiel d'autocorrection, porte-clés, etc.).	Enseignant(es) Orthopédagogues	Toute l'année	Conseiller pédagogique, orthopédagogues Matériel pédagogique commun pour l'école
2. Fournir des modèles aux élèves de démarches claires d'organisation (exemples concrets, plans, etc.) ainsi qu'un référentiel (séquence ou roulette).	Enseignant(es) Orthopédagogues	Toute l'année	Matériel pédagogique commun pour l'école

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS : Se référer au rapport annuel 2016-2017.	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** École Les Jeunes Découvreurs

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école s'engage à valoriser la curiosité intellectuelle et la créativité afin de développer une culture générale. L'école prend comme orientation de favoriser la maîtrise de la langue française.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2016-2017, augmenter de 1% le résultat moyen de fin d'année des garçons des 2 ^e et 3 ^e cycles en lecture.	

INDICATEUR : Le résultat moyen au sommaire de fin d'année des garçons des 2 ^e et 3 ^e cycles pour la compétence : lire des textes variés.	CIBLE FINALE : <u>En juin 2017 :</u> 2 ^e cycle garçons : passer de 79% à 80% 3 ^e cycle garçons : passer de 77% à 78%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats moyens de fin de cycle, filles et garçons Statistiques - LUMIX Résultats - GPI	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2014-2015 <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Intervenir en orthopédagogie auprès des élèves en difficultés d'apprentissage sur une base régulière et sous diverses formes – prévention et rééducation (conscience phonémique, ateliers intensifs, suivi individuel et en sous-groupe : groupes de besoins, accompagnement en classe, rétroaction, etc.)	Orthopédagogues et direction	Toute l'année	C.P., orthopédagogues, matériel pédagogique
2. Enseigner explicitement les stratégies de lecture (modélage, pratique guidée, pratique autonome et rétroaction) liées aux différents types de questions (ex. : compréhension, interprétation, appréciation et réaction). Recourir à des stratégies d'enseignement efficaces fondées sur des données probantes qui visent l'engagement des élèves par le questionnement, la révision quotidienne, la rétroaction rapide de l'enseignant, le renforcement, etc.	Enseignant(es), orthopédagogues et direction	Toute l'année	C.P. et orthopédagogues, matériel pédagogique commun

3. Développer des stratégies cognitives (stratégies de sélection, de répétition, d'organisation et d'élaboration) et métacognitives (ex. : planification, contrôle et régulation, transfert dans d'autres contextes d'apprentissage - intertextualité).	Enseignant(es), orthopédagogues et direction	Toute l'année	C.P. et orthopédagogues
4 Utiliser des dispositifs variés en lecture pour l'enseignement et l'évaluation d'un degré à l'autre (ex. : cercle de lecture, continuum en lecture, les cinq au quotidien, littératie - à partir d'albums jeunesse : modelage, pratique guidée, pratique autonome, etc.) et différenciation pédagogique (flexibilité : choix de lecture qui rejoint les intérêts des élèves, adaptation et modification).	Enseignant(es), orthopédagogues et direction	Au quotidien	C.P. et orthopédagogues Matériel didactique (albums, romans, etc.)

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS : Se référer au rapport annuel 2016-2017.	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
---	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** École Les Jeunes Découvreurs

<p>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école s'engage à valoriser la curiosité intellectuelle et la créativité afin de développer une culture générale. L'école prend comme orientation de favoriser la maîtrise de la langue française.</p>	<p>COMMENTAIRES (au besoin) :</p>	<p>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP</p>
---	--	---

<p>BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture</p>	<p>Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.</p>
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
 Pour l'année 2016-2017, au 1^{er} cycle, augmenter de 1 % le résultat moyen au sommaire des garçons pour la compétence écrire des textes variés.
 au 2^e cycle, augmenter de 1 % le résultat moyen au sommaire des garçons pour la compétence écrire des textes variés.
 au 3^e cycle, augmenter de 1 % le résultat moyen au sommaire des garçons pour la compétence écrire des textes variés.

<p>INDICATEUR : Le résultat moyen au sommaire de fin d'année des garçons des 1^{er}, 2^e et 3^e cycles pour la compétence : écrire des textes variés.</p>	<p>CIBLE FINALE : <u>En juin 2015</u> : 1^{er} cycle : passer de 77% à 78% 2^e cycle : passer de 77% à 78% 3^e cycle : passer de 74% à 75%</p>	<p>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats moyens de fin de cycle (LUMIX et GPI)</p>	<p>ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2014-2015 <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 <input checked="" type="checkbox"/></p>
---	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	OUTILS, RESSOURCES (avec qui/quoi) INDICATEURS DE MOYENS
-------------------------	--------------------------	----------------------	---

<p>1. Enseigner explicitement les stratégies d'écriture à travers des contextes de discours variés qui rejoignent les intérêts des élèves (planification, rédaction, révision et correction).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Modelage 2. Pratique guidée 3. Pratique autonome 4. Rétroaction 	<p>Enseignants(es), orthopédagogues et direction</p>	<p>Toute l'année</p>	<p>Conseillers pédagogiques et orthopédagogues</p> <p>Matériel pédagogique : Utilisation d'un code commun de révision et de correction et des listes orthographiques prescrites par le MEES.</p> <p>Indicateur de moyens :</p> <p>S'assurer que tous les enseignants(es) recevront une formation sur l'enseignement explicite en 2016-2017.</p> <p>À la fin des 2^e et 3^e cycles, les élèves seront familiers avec les quatre stratégies d'écriture.</p>
<p>2. Faire écrire régulièrement différents types de textes qui rejoignent les intérêts des filles et des garçons, et ce, dès le 1^{er} cycle (outils : tableau d'ancrage, <i>modules d'écriture</i>, etc.).</p>	<p>Enseignants(es) et orthopédagogues</p>	<p>Toute l'année</p>	<p>Matériel pédagogique</p> <p>Indicateur de moyens :</p> <p>Déposer les situations d'écriture dans le portfolio de l'élève.</p>
<p>3. Enseigner l'utilisation du code de révision et de correction communs.</p>	<p>Enseignant(es), orthopédagogues et direction</p>	<p>Toute l'année</p>	<p>Conseillers pédagogiques et orthopédagogues</p> <p>Progression des apprentissages, grilles de planification, code de révision et de correction communs en lien avec la Progression (PDA) et les critères d'évaluation</p> <p>Indicateur de moyens :</p> <p>Rencontres avec des conseillers pédagogiques, les orthopédagogues et la direction en début ou en cours d'année pour promouvoir et développer ces ressources afin de les mettre en place de façon commune.</p>
<p>4. Enseigner l'écriture régulièrement sous diverses formes, à des fins d'apprentissage, en mettant l'emphase sur l'orthographe et les accords grammaticaux (ex. : scénarios pour mieux écrire les mots, dictées innovantes, la phrase du jour, etc.).</p>	<p>Enseignant(es), orthopédagogue et direction</p>	<p>Toute l'année</p>	<p>Conseillers pédagogiques</p> <p>Matériel didactique : recueil de pratiques validées par la recherche, Francothèque</p> <p>Indicateur de moyens :</p> <p>Échanges en rencontre cycle et inter-cycle</p>

			sur les différentes formes d'écriture exploitées quotidiennement en classe.
--	--	--	---

* Attention de ne pas utiliser le vocabulaire relié à ce matériel plutôt que celui de la Progression des apprentissages

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
Se référer au rapport annuel 2016-2017.			

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** École Les Jeunes Découvreurs

<p>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école s'engage à valoriser la curiosité intellectuelle et la créativité afin de développer une culture générale.</p> <p>L'école prend comme orientation de favoriser la maîtrise de la langue française.</p>	<p>COMMENTAIRES (au besoin) :</p>	<p>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP</p>
---	--	---

<p>BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.</p>	<p>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.</p>
<p>OBJECTIF MESURABLE : D'ici juin 2017, diminuer de 15% le nombre des garçons à risque des 4^e et 6^e années qui ne réussissent pas à 70% au sommaire des résultats en français.</p>	

<p>INDICATEUR : Le résultat moyen au sommaire en français des 14 garçons identifiés à risque.</p>	<p>CIBLE FINALE : Augmenter les résultats pour les élèves ciblés : Pour les élèves se situant entre 65% et 69%, atteindre 70% et plus d'ici la fin de l'année 2016-2017.</p>	<p>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Statistiques dans LUMIX</p>	<p>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</p> <p>2014-2015 <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 <input checked="" type="checkbox"/></p>
---	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
<p>I. <u>Au préscolaire et 1^{re} année :</u> Identifier les difficultés et intervenir très rapidement (ex. : entraînement systématique) et rééducation en orthopédagogie (suivi individuel, en sous-groupes : groupes de besoins, actions fréquentes et intenses...)</p>	<p>Enseignant(es), direction orthopédagogues et professionnels</p>	<p>Toute l'année</p>	<p>C.P., orthopédagogues, professionnels, échanges, formations, matériel pédagogique <i>Petits mots, j'entends tes sons</i></p>

	Travailler systématiquement la conscience phonologique en début de scolarisation chez tous les élèves.			
2.	Travailler en concertation et offrir des services en continuité aux élèves identifiés – mise en place du modèle de réponse à l'intervention (RAI) selon trois niveaux : interventions intensives en sous-groupes et interventions individuelles et spécialisées, rencontre multidisciplinaire, plan d'intervention (portrait des besoins et capacités des élèves), etc.	Enseignant(es), direction, orthopédagogues et professionnelles	Toute l'année	C.P., orthopédagogues, professionnelles, échanges, comité, formations
3.	Utiliser des approches didactiques innovantes et probantes (validées par la recherche) qui développent la persévérance scolaire. Recourir à la différenciation : travail plus ciblé et plus fréquent à structurer dans le temps, approche coopérative, pairage, tutorat, etc.).	Enseignant(es), orthopédagogues	Toute l'année	C.P., orthopédagogues, matériel pédagogique
4.	Pour accroître l'engagement de l'élève face à ses apprentissages, bonifier les technologies de l'information et de la communication (tableaux interactifs, portail, ordinateurs portables, multimédia, logiciels, tablettes électroniques...).	Enseignant(es), direction, orthopédagogues	Toute l'année	C.P., ressources informatiques Plan de formation continue, outils technologiques

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
Se référer au rapport annuel 2016-2017.			

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** École Les Jeunes Découvreurs

<p>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école prend comme orientation de favoriser l'ouverture aux autres par le respect et l'acceptation des différences. L'école prend comme orientation de favoriser chez l'élève le sens communautaire, les comportements coopératifs et la gestion civilisée des conflits.</p>	<p>COMMENTAIRES (au besoin) :</p>	<p>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études.</p>
---	--	--

<p>BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements</p>	<p>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».</p>
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
 Pour la fin 2017, maintenir le nombre à plus de 90% des élèves du 1^{er} cycle qui se sentent en sécurité à l'école.

<p>INDICATEUR : Le pourcentage des élèves du 1^{er} cycle qui se sentent en sécurité à l'école.</p>	<p>CIBLE FINALE : Plus de 90% des élèves du 1^{er} cycle qui se sentent en sécurité</p>	<p>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Sondage sur l'intimidation</p>	<p>ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2014-2015 <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 <input checked="" type="checkbox"/></p>
---	---	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Appliquer le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école.	Tout le personnel, direction, TES, psychoéducatrice	Toute l'année	Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation, comité encadrement, ressources éducatives, TES, psychoéducatrice et psychologue
2. Présenter et faire appliquer le code de vie aux élèves.	Enseignant(es), éducatrices direction	Toute l'année	TES, psychoéducatrice, comité encadrement

3. Pour tous les cycles, faire vivre des activités de prévention au regard des règles et des habiletés sociales (ex. : ateliers donnés par la psychoéducatrice, par la policière communautaire, etc.).	Enseignant(es) Professionnelles, TES	En cours d'année	Policier communautaire, TES, psychoéducatrice et intervenants externes
4. Mise en place de moments d'échange dans chacune des classes (causerie, conseil de coopération ou autres).	Enseignant(es)	Tout au long de l'année	TES, psychoéducatrice

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS : Se référer au rapport annuel 2016-2017.	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
---	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** École Les Jeunes Découvreurs

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école prend comme orientation de favoriser le développement d'un mode de vie sain et actif.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études.
---	-----------------------------------	---

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
 En 2016-2017, réaliser au moins deux activités favorisant une saine alimentation.

INDICATEUR : Le nombre d'activités favorisant une saine alimentation.	CIBLE FINALE : D'ici juin 2017, avoir réalisé au moins deux activités favorisant une saine alimentation.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Compilation du nombre d'activités	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2014-2015 <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Appliquer la politique-cadre pour une saine alimentation et un mode physiquement actif.	Tout le personnel	Toute l'année	MEES, échanges, parents des élèves
2. Appliquer la politique-école sur les collations santé.	Tout le personnel	Toute l'année	MEES, agenda scolaire, parents des élèves
3. Organiser des activités en lien avec le mois de l'alimentation (ex. : Défi « Moi je croque »).	Enseignants en éducation physique	Au mois de mai	Documentation

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS : Se référer au rapport annuel 2016-2017.	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
---	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input checked="" type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : École Les Jeunes Découvreurs
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école prend comme orientation de favoriser le développement d'un mode de vie sain et actif.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études.
---	-----------------------------------	---

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ». Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance (Léger et Boucher), utilisé par les enseignants en éducation physique. N.B. Cet outil a été suggéré, mais n'est pas utilisé actuellement dans toutes les écoles. Une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.
OBJECTIF MESURABLE : En 2016-2017, augmenter de 5% le taux de réussite des filles de 2 ^e année à l'épreuve de course continue.	

INDICATEUR : Taux de réussite des filles de 2 ^e année à l'épreuve de course continue.	CIBLE FINALE : Taux de réussite Passer de 83% à 88%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultat au test de la course continue – grille d'évaluation commune à la CSP	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2014-2015 <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
I. Organisation d'événements sportifs (cross-country, course des petits pas, volleyball, défi Pierre Lavoie, etc.).	Enseignants en éducation physique, enseignants, animateurs, direction	Toute l'année	Échanges, ville, communauté, organismes

2.	Activités intramuros et parascolaires.	Enseignants en éducation physique	Au cours de l'année	Animateurs externes
3.	Évaluation de la condition physique de nos élèves à partir d'une grille d'évaluation commune à la Commission scolaire des Patriotes.	Enseignants en éducation physique	Aux mois d'octobre et mai	Conseiller pédagogique, grille d'évaluation

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS : Se référer au rapport annuel 2016-2017.	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
---	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : École Les Jeunes Découvreurs
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école prend comme orientation d'amener l'élève à réfléchir sur la façon dont il apprend.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population.
--	-----------------------------------	--

BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 ^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
--	---

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2016-2017, sensibiliser les élèves à la formation professionnelle.
--

INDICATEUR : Le nombre d'activités offertes	CIBLE FINALE : Trois activités par année	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Compilation du nombre d'activités	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2014-2015 <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Présenter des activités en lien avec la connaissance de soi (ex : intelligences multiples, intérêts, aptitudes, capacités, défis...).	Enseignants(es)	En cours d'année	Ressources éducatives, échanges
2. Explorer et connaître les différents programmes offerts à la commission scolaire chez le personnel et les élèves du 3 ^e cycle. Faire vivre aux élèves de 6 ^e année différentes activités afin de favoriser le passage primaire-secondaire (ex. : ½ journée d'intégration à l'école secondaire, animation d'ateliers par l'AVSEC en classe, etc.).	Enseignants(es) et AVSEC	En cours d'année	Ressources éducatives, échanges, formations
3. Présenter les métiers et les professions des parents du milieu aux élèves (ex : projet de l'enfant vedette au préscolaire, présentation par des parents...).	Enseignant(es)	En cours d'année	Échanges, communauté, famille

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
Se référer au rapport annuel 2016-2017.			

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2016-2017. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable avant le 30 novembre 2017.

SURPLUS DE L'ÉTABLISSEMENT

Pour l'exercice financier 2016-2017, les surplus des établissements seront portés aux crédits de ceux-ci pour l'exercice financier suivant (cf. LIP 96.24). Cependant, tel que prévu par les encadrements financiers de la commission scolaire, l'utilisation de ces surplus doit se faire uniquement en fonction des dépenses relatives à des objectifs de la convention de gestion et de réussite éducative, selon le pourcentage permis par les règles budgétaires du MEES.

APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du 8 novembre 2016. Le numéro de la résolution est CÉ-16-17-16

SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : _____

Date : _____

Direction générale adjointe : _____

Date : _____